

Université PANTHÉON - ASSAS (PARIS II)

Droit - Economie - Sciences Sociales

Code matière : 2368

Assas

Session : Septembre 2019

Année d'étude : L3 Science politique

Discipline : Théorie politique

Titulaire du cours : Philippe CORBIER DE LARA

Document(s) autorisé(s) : Aucun (sauf dictionnaire pour les étudiants non francophones)

DEUX SUJETS AU CHOIX

SUJET N°1 :

Démocratie et oligarchie.

SUJET N°2 :

Expliquer et commenter le texte suivant en répondant aux questions suivantes :

- *À quelle conception se réfère Schumpeter quand il parle de la « théorie classique » ?*
- *Quels sont les trois arguments de Schumpeter qui réfutent la théorie classique ?*
- *Pouvez-vous présenter quelques-unes des théories de la démocratie inspirées par Schumpeter ?*

« La méthode démocratique est le système institutionnel aboutissant à des décisions politiques, dans lequel des individus acquièrent le pouvoir de statuer sur ces décisions à l'issue d'une lutte concurrentielle portant sur les votes du peuple. (...) »

[Pour la théorie classique de la démocratie] la méthode démocratique est la technique institutionnelle de gestation des décisions politiques qui réalise le bien commun en chargeant le peuple lui-même de faire pencher le plateau de la balance en élisant des individus qui se réunissent ensuite pour accomplir sa volonté.

Si nous acceptons toutes les hypothèses formulées (ou impliquées) par cette théorie, la démocratie acquiert effectivement un sens dépouillé de toute ambiguïté et ne pose plus aucun problème, sinon celui de savoir comment s'y prendre pour la réaliser. (...) Toutefois, il est non moins évident que ces hypothèses constituent

autant d'affirmations dont chacune devrait être prouvée avant d'aboutir à une telle conclusion. Or, il est, tout au contraire, beaucoup plus facile de les réfuter.

En premier lieu, il n'existe aucune entité consistant dans un bien commun uniquement déterminé, sur lequel tous les hommes puissent tomber d'accord ou puissent être mis d'accord par la force convaincante d'arguments rationnels. (...)

Deuxièmement [pour que la théorie classique soit cohérente], la volonté collective devrait être davantage qu'un ramassis confus de vagues impulsions mollement rattachées à des slogans tout faits et à des impressions erronées. (...)

Enfin, même si les opinions et les désirs des citoyens individuels constituaient des données parfaitement définies et indépendantes que le processus démocratique doit agréger, et même si chacun agissait selon ces données avec une rapidité et une rationalité idéales, il ne s'ensuivrait pas nécessairement que les décisions politiques dégagées à partir de la matière première de ces volitions individuelles par un tel processus correspondraient à quelque entité susceptible d'être qualifiée, dans quelque sens que ce soit, de « volonté du peuple ». »

Joseph Schumpeter, *Capitalisme, socialisme et démocratie* (1942)